

Compte-rendu de réunion

Service HABITAT EMPLOI VIE DES QUARTIERS

Le **29 juin 2009**

Conseil de quartier MS

Rédacteur : **Jacques SCHALLER**

Réunion du : **25/06/09**

Tel : 03 81 99 23 59
Fax : 03 81 99 22 64
jschaller@montbeliard.com
mairie.hexagones@montbeliard.com

Date(s) et lieu(x) de(s) prochaine(s) réunion(s) :

Objet : Conseil de Quartier Montbéliard Sud

Étaient présents

Diffusion

Les présents, excusés, absents

Excusés

Mme Bainier, M.Descourvières, M.Vagneron, M.Bonnot,
M.Nadjem, M.Rondot, M.Amira

M.Lachambre accueille les participants, liste les excusés et précise qu'en raison d'une réunion de la CSF et de 13000 Ensemble concernant le chauffage urbain, la réunion du bureau a été annulée. M.Lachambre annonce l'ordre du jour et invite les Conseillers à formuler leurs questions dans le cadre des questions diverses ; l'association 6toyenneté souhaite que soit abordée l'annonce de la fermeture prochaine du magasin Leclerc Express au Centre des Hexagones et Mme Six demande que soit fait le point sur les actions de formation à l'intention des Conseillers de Quartiers.

Les collèges du quartier de la Petite Hollande

M.Lachambre rappelle que Mmes Six et Haddach ont participé aux réunions du groupe de travail mis en place par le Conseil Général sur l'ensemble des collèges du Pays de Montbéliard avec comme objectif l'organisation de la réflexion sur chacun des collèges. A la Petite Hollande, il y a eu trois réunions des conseils d'administration des collèges.

En ce qui concerne la Petite Hollande, sont actés :

- la fusion des deux collèges Pierre Brossolette et Louis Pergaud,
- la localisation du nouveau collège sur le site de Louis Pergaud
- le calendrier des travaux, de l'été 2011 à la rentrée de 2013

Les décisions ont été prises suite à un long débat notamment sur les trois options de construction soit sur le site de Louis Pergaud, soit celui de Pierre Brossolette voire sur un autre lieu comme le Pied des Gouttes ou Arbouans.

Le Conseil Général marque sa préférence pour un déplacement temporaire des élèves du collège Louis Pergaud sur Pierre Brossolette afin de permettre que se déroulent les travaux à Louis Pergaud, première opération retenue avant les collèges de Béthoncourt, Voujeaucourt et Seloncourt.

Me Six intervient afin d'apporter des précisions suite au Conseil d'Administration tenu le 22 juin dernier au Collège Pierre Brossolette : la SEGPA est conservée, ce qui portera le nombre d'élèves à 564 (500 en collège, 64 en SEGPA) et pour l'heure rien n'est arrêté sur le transfert des élèves que ce soit tous les élèves ou par classes. Une délégation de professeurs, de parents et de syndicalistes enseignants a été reçue par Mme le Recteur afin de lui exposer son mécontentement sur les difficultés créées par la fusion et insister sur l'affectation de moyens eu égard au fait que les collèges ne bénéficient pas des mêmes crédits compte tenu de leur classement en RAR et RRS.

Le Conseil Général envisage de mettre l'accent sur une construction écologique s'inscrivant dans le cadre du développement durable où devra être posé le problème de l'éclairage des salles de classe. La suppression du collège Pierre Brossolette pourrait permettre, à terme, d'édifier sur le site un éco-quartier mais ce n'est qu'une proposition du maire annoncée au cours d'une réunion de concertation organisée par le Conseil Général.

Pour l'association 6toyenneté qui attend de la municipalité une décision sur l'avenir du site Pierre Brossolette, il serait souhaitable que les habitants soient invités à réfléchir sur l'avenir des locaux et parmi les solutions de réutilisation la proposition d'une salle des fêtes répondrait à la demande exprimée depuis longtemps. M.Lachambre précise que rien n'est décidé pour l'heure et le Conseil de Quartier donnera son point de vue par rapport aux besoins et parmi les projets, l'éco-quartier est l'une des pistes de réflexion en matière d'habitat où la mixité sociale serait recherchée autant que l'économie d'énergie.

Mme Laurent propose qu'une commission *ad hoc* du Conseil de Quartier soit saisie de la destination des locaux du collège Brossolette et M.Lachambre conclut sur le sujet en précisant que le Conseil de Quartier réfléchira en association avec les services municipaux.

Travaux des commissions

M.Fino présente les travaux de la commission Communication en rappelant le choix qui existe entre une communication faite par la Ville ou par le Conseil de Quartier lui-même. A cet égard, M.Fino a rencontré Mlle Fatma Mankour (chargée de communication) afin de lui présenter ses idées sur le sujet qui sera débattu quand elle réunira le groupe de travail constitué des trois référents communication des Conseils de Quartiers. Par ailleurs, l'Université des Portes du Jura a été contactée et des étudiants de la section SSRC se sont déclarés intéressés pour faire des propositions en septembre prochain à partir d'une trame constituée par un espace public et un espace privé de communication entre les trois Conseils de Quartiers en association avec le service municipal de Communication pour les problèmes techniques comme la charte graphique. Poursuivant pour la commission animation, M.Fino souhaite que le quartier ne soit pas oublié pour les grands moments festifs comme Noël mais en y associant les habitants. M.Lachambre rappelle qu'il existe des ressources à mobiliser dans le quartier comme le groupe des Atomic Boys.

Au nom de l'association 6toyenneté, M.Boudjhalat fait observer qu'il serait temps d'associer les habitants pour le Marché de Noël en précisant que sa demande d'intégrer le Marché de Noël a été refusée et déplore la séparation qui existe entre le centre ville et la Petite Hollande. M.Lachambre rappelle qu'il n'y a pas d'objectif de créer un mini marché de Noël sur la Petite Hollande.

Pour la MJC , Mme Juillerat souhaite que soit prise en compte les autres fêtes comme l'Aïd afin qu'elles soient valorisées comme toute autre pratique et M.Boudjhalat plaide pour une fête commune qui rassemblerait la population.

A contrario Mme Maire rejette l'idée d'un marché de Noël à la Petite Hollande qualifié de « petit marché du pauvre » en déplorant « la confrontation de deux mondes ».

M.Lachambre souligne que la MJC a un stand au Marché de Noël sur lequel Mme Juillerat propose des soupes du monde et que d'autres associations sont présentes au Marché de Noël.

Mme Zerguine plaide pour une illumination accrue du quartier pour laquelle M.Lachambre rappelle que la volonté municipale va dans ce sens en précisant qu'une demande a été faite à la société chargée des illuminations.

M.Sekri approuve la proposition d'une fête commune et insiste sur des propositions à soumettre afin de la relier avec le Marché de Noël ; M.Sekri précise que le travail en cours prépare le rendez-vous de 2010 et souhaite que la commission animation poursuive ses réflexions en liaison avec le service animation de la Ville.

M.Fino évoque les années 80 avec les feux de la Saint Jean et M.Sekri rappelle le carnaval avec la « Mère Chiffogne », « le père ZUP » et « l'enfant Batteries » puis Mme Juillerat souligne les projets quotidiens et la fête du quartier comme temps fort unique.

En ce qui le concerne, M.Boudjhalat rejoint Mme Juillerat sur le temps fort unique de la fête du quartier et s'interroge sur la fin du ramadan en proposant que son association bénéficie de deux chalets en centre ville afin de faire découvrir à la population le sens de cette fête ; il rappelle qu'en 2008 son idée de fêter les bacheliers avait été refusée et il renouvelle son offre d'organiser une soirée raï avec l'association Montbéliard boxe afin de fêter la fin du ramadan.

M.Lachambre rappelle que le rôle de la ville est aussi d'accompagner les initiatives et si l'on veut que des actions soient entreprises il faut en parler aux élus.

M.Boudjhalat déplore que rien de concret n'ait été fait depuis 5 mois et regrette la démission d'un membre de la commission communication que M.Sekri remet dans son contexte et à sa juste place. M.Lachambre appelle de ses vœux une participation à la réunion de la MJC qui se tiendra le 8 juillet à 18 h à l'espace Lulli ou au jardin de musique. Mme Juillerat rapporte en marquant sa surprise que pour 80 invitations 10 associations répondent pour l'organisation de la fête du quartier. A cet égard, M.Boudjhalat déplore que la MJC ait invité un groupe de Strasbourg au lieu d'un groupe de hip hop existant sur le quartier comme pour un club de boxe thaï « invité et payé » alors qu'existe un club sur le quartier.

Coupant court à la polémique sur l'absence de changements dans le quartier M.Lachambre réitère son offre de participer à la réunion du 8 juillet et demande à Mme Six au nom de la commission éducation de présenter ses activités ; elle a auditionné le 11 juin Mme Coriette de la Courte Echelle qui a décrit les activités en direction de la petite enfance ainsi que le relais d'assistantes maternelles.

Au nom de la commission Emploi Commerce M.Delavelle évoque les quatre réunions du groupe et la cinquième programmée le 30/06 où les participants ont recensé les structures du quartier dans le domaine de l'emploi en rappelant la visite à la Maison des Métiers de la Ville, la soirée débat sur le Pôle –Emploi, les reports de rendez-vous avec Mme Mansouri et Mozaïc Educ, comme préalables à des initiatives envisagées au deuxième semestre.

En ce qui concerne le commerce, M.Delavelle rapporte les visites faites aux commerçants des Hexagones et du Coteau Jouvent et s'interroge sur l'avenir du local occupé par le Leclerc Express et précise qu'un rapport sera remis à M.Lachambre le 30 juin.

Mme Ripol , de la commission qualité de vie, cadre de vie évoque « le manque d'enthousiasme », le « sentiment de flou », la difficulté « de décoller » dus « aux interprétations, expressions, envies et désirs » divers des membres de la commission, ce à quoi, M.Sekri propose l'accompagnement de personnes d'autres horizons eu égard à la nouveauté de la tâche et à ses difficultés.

Mme Maire déplore, en raison des dates de commissions, de n'avoir pas pu en intégrer une et fait part de la sensibilisation au tri sélectif et de sa rencontre avec M.Henni chargé de la gestion de proximité à la CAPM.

Bilan ,priorités et projets

M.Lachambre établit un bilan en rappelant la première étape des travaux des commissions par un état des lieux et en second lieu par des propositions et des actions.

A cet égard, M.Delavelle s'enquiert de l'intervention de Trajectoire Ressources pour une méthodologie.

M.Lachambre évoque à cet effet la rencontre avec Trajectoire Ressources le 30 juin à partir des demandes exprimées (M.Sekri), le contact avec Trajectoire Formation pour la mise en place d'un travail collectif (Mme Juillerat).

En ce qui concerne la formation des Conseillers de Quartiers, M.Sekri la décline en trois niveaux :

1. connaissance de la Ville (services Communication, Finances, Administration Générale), d'autres séances sont prévues.
2. efficacité pour la formation à la communication orale et à la conduite de réunion
3. méthodologie de projets

A la question de Mme Zerguine sur la destination des formations M.Sekri rappelle que sont concernés les membres des bureaux mais que rien ne s'oppose à l'étendre à d'autres conseillers.

M.Delavelle fait part de ses interpellations sur « les petites choses du quotidien », « la saleté, la tonte, la vitesse » et autres objets dont il attend « quelques résultats qui se voient ».

M.Sekri rappelle la transmission des informations via le service Habitat Vie des Quartiers, comme l'implantation de bancs réclamés par Mme Contejean et Mme Laurent souhaite à cet effet, aller à la rencontre des habitants et par l'organisation de permanences des Conseillers de Quartiers afin d'entendre des suggestions en un mot « être visible, à l'écoute ».

Au nom de 6toyneté, est évoquée la passerelle entre les élus et le Conseil de Quartier.

M.Sekri précise le fonctionnement en rappelant que chaque Conseil de Quartier a désigné un référent qui assure le lien , qui est le relais entre le Conseil, les élus, les services et il souligne que chaque commission peut inviter un élu ou des services comme cela s'est déjà pratiqué (M.Lachambre).

Mme Zerguine déplore la vitesse des quads du dimanche après-midi dans le quartier, M.Sekri répond que la police en a été informée.

Mme Six prend le point de vue de l'habitant qui s'interroge sur le rôle du Conseil de Quartier et demande si le Conseil de Quartier remplace la réunion de quartier qui a existé sous le mandat

précédent. Mrs Sekri et Lachambre répondent que les réunions de quartier souhaitées ne sont pas encore mises en œuvre.

M.Boudjhalat s'insurge contre la fermeture du Leclerc Express arguant « de promesses non tenues » et du devenir du local.

M.Lachambre précise que ce commerce est indispensable au centre des Hexagones mais en affirmant que rien n'est officiel à sa connaissance et à l'annonce de cette fermeture Mme Maire marque sa forte déception en émettant l'idée qu'à quartier socialement en difficulté correspond un commerce discount.

Pour sa part Mme Six exprime la gravité de cette annonce et ne souhaiterait pas « un magasin de pauvres » qui ne ferait pas venir des personnes extérieures au quartier.

L'association 6toyenneté dénonce avec véhémence la fermeture du magasin, demande un contrôle des aides dans le cadre de la ZFU ou que Leclerc rembourse les aides perçues eu égard à son engagement de 5 ans et réclame une intervention du Conseil de Quartier.

M.Lachambre souligne la gravité de la situation et que cette question sera abordée par la Municipalité qui entend faire tout ce qu'elle peut afin de permettre l'installation de commerces.

M.Sekri interroge l'association 6toyenneté sur l'intention de la charge virulente à l'encontre de la municipalité ce dont elle se défend en ajoutant malgré tout : « est-ce que la vie a changé ? » et s'enquiert du projet sur le Jules Verne.

M.Delavelle rappelle que le Conseil de Quartier sera fait de ce que les Conseillers en feront et demande qu'en cas de la confirmation de la fermeture du Leclerc Express , le Conseil de Quartier soit réuni. Mme Juillerat cite l'exemple de Marseille où des locaux commerciaux ont été repris par des personnes du secteur concerné, M.Lachambre propose à la commission de réfléchir à la situation.

Afin de compléter ses propos M.Delavelle insiste pour que les élus rencontrent sans tarder la direction du Leclerc et qu'en aucun cas, le conseiller ne saurait le faire et souligne que si le Conseil de Quartier ne se mobilise pas , la population ne se mobilisera pas.

M.Coulibaly soulignant sa double légitimité d'habitant et de conseiller déplore « qu'il n'y a rien de fait » ; des rats prolifèrent, des automobilistes circulent à grande vitesse et des parents ne se réconcilient pas avec leurs enfants. M.Sekri s'interroge sur la possibilité du Conseil de Quartier de réconcilier des enfants avec leurs parents.

Poursuivant ses revendications 6toyenneté dénonce le défaut de réfection du multisports Debussy, tout en sachant, comme le rappelle M.Sekri que la réfection leur a été annoncée pour la rentrée.

Enfin Mme Laurent souhaite que soit vérifiée l'identité en tant que Conseiller de Quartier de l'interlocuteur de 6toyenneté, que soit défini un temps de parole afin d'éviter la partie « de ping-pong » à laquelle le Conseil de Quartier a assisté.

M.Lachambre lève la séance à 22h20.